

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	62 (1989)
Heft:	6
Artikel:	Introduction aux fiches typologiques de logements collectifs
Autor:	Marchand, Bruno
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION AUX FICHES TYPOLOGIQUES DE LOGEMENTS COLLECTIFS

La publication des fiches typologiques des bâtiments de logements collectifs des villes de Suisse romande poursuit plusieurs objectifs. Une de nos intentions est sans doute de participer à la divulgation de ce qu'on appelle les architectures «en deuxième ligne». Ce terme, employé par Martin Steinmann à l'occasion de la parution de numéros thématiques de la revue *Archithèse* sur différentes villes suisses, fait référence à des bâtiments qui ont eu un rôle quasi inexistant ou complètement marginal dans l'histoire suisse et internationale au XX^e siècle. Ces constructions reflètent des conditions économiques, sociales et idéologiques locales, et leur importance, le récit de leur histoire pourrait nous être raconté par les habitants des quartiers ou de la ville dans laquelle ces bâtiments s'inscrivent. L'important, à nos yeux, n'est pas de faire l'histoire du «banal» mais plutôt de considérer ces objets dans leur contexte et à travers leur analyse, de mieux comprendre comment ils ont été conçus et à qui ils sont destinés. L'autre objectif à atteindre à travers la publication des fiches typologiques est la constitution d'un matériel dont le traitement est conçu pour l'élaboration d'un classement typologique. La typologie est par définition un mode de classement d'objets. Ce classement s'appuie sur la définition d'un certain nombre de caractères (dont nous dévoi-

tons ici la clé de lecture) à partir desquels sont analysés les différents plans d'appartements. Chacun de ces caractères définit des «familles» qui sont à la base d'un ou de plusieurs classements possibles. Cependant, pour les cas étudiés, nous chercherons surtout à relier les caractères entre eux car «ce sont précisément ces relations, unilatérales, étoilées, accentuées ou floues, qui structurent typologiquement l'œuvre et dégagent son appartenance à une «classe» typologique dont le «type» est le paradigme».¹

A travers l'étude des caractères énoncés, de leurs relations et de leur appartenance à des classements divers, nous aimerions aboutir à :

- la recherche d'un type idéal abstrait à partir duquel dérive toute une série de modèles qui sont les objets de notre étude. C'est, en fait, le but de toute recherche typologique;
- la recherche d'un certain nombre d'invariants ou de permanences, ou au contraire de certaines innovations, qui reflètent l'évolution des relations entre les structures spatiales et les pratiques sociales, à l'intérieur d'une période historique délimitée;
- la mise en évidence d'une logique (ou non) des projets des espaces domestiques, par un découpage révélateur du processus de conception et de composition typologiques.

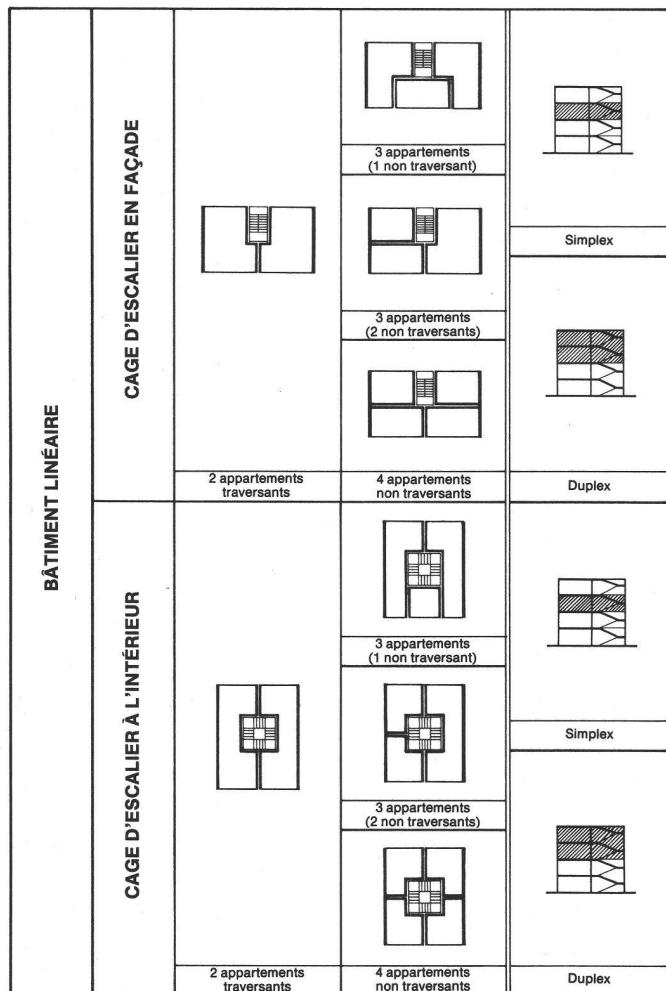


Fig. 1 – Classement typologique –
bâtiment linéaire et distributions verticales. (Dessin de l'auteur.)

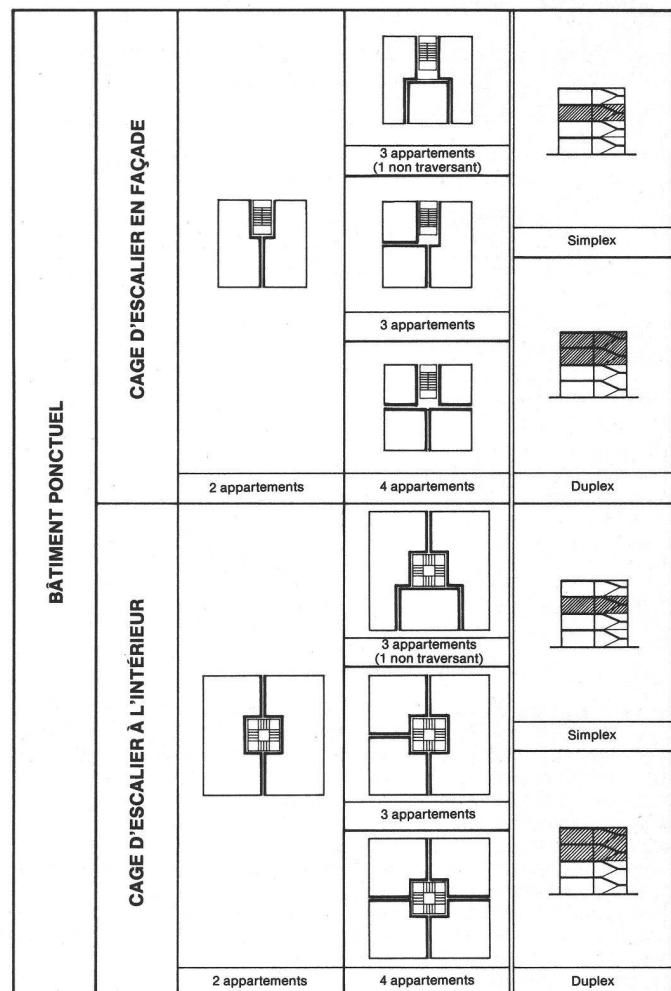


Fig. 2 – Classement typologique –
bâtiment ponctuel et distributions verticales. (Dessin de l'auteur.)

Revenons maintenant à la définition de ces caractères typologiques. Ils sont de nature différente et renvoient, pour reprendre une terminologie propre aux «modernes», aux modes d'assemblage des logements et aux caractéristiques internes des plans d'appartements. Dans la première catégorie nous distinguerons les agrégations linéaires (fig. 1) – du tissu médiéval au lotissement en bande, du square à la barre – des ponctuelles (fig. 2) – de la villa locative à la tour à plusieurs étages.

Les distributions et circulations peuvent être verticales – cage d'escalier en façade ou à l'intérieur de l'immeuble – ou horizontales – coursière ou rue intérieure (fig. 3). Une même cage d'escalier peut distribuer 2 appartements traversants, 3 appartements dont 1 non traversant, 3 appartements dont 2 non traversants, ou 4 appartements non traversants. Enfin les appartements peuvent s'organiser sur un seul étage ou sur deux étages selon le schéma du duplex relié par un escalier intérieur.

A ces principes s'ajoutent deux autres qui appartiennent simultanément aux modes d'assemblage et aux dispositions internes des logements: l'orientation des bâtiments par rapport à l'ensoleillement et les caractères constructifs.

La course du soleil peut influencer le choix d'un schéma de distribution plutôt qu'un autre (coursière pour un bâtiment orienté nord-sud, cage d'escalier et appartements traversants pour un bâtiment orienté est-ouest) et peut être un facteur déterminant dans la définition des caractères distributifs d'un plan d'appartement. Par ailleurs l'insertion du bâtiment dans le contexte urbain et sa position par rapport aux points cardinaux peuvent nous donner des indications supplémentaires et importantes sur la maillé parcellaire, les réseaux et la morphologie du terrain sur laquelle s'appuie la construction.

Les caractères constructifs révèlent les modes de construction employés et leur incidence sur la matérialisation des espaces domestiques. Nous les avons divisés en deux catégories principales, selon que le système porteur est parallèle ou perpendiculaire aux façades. Les structures porteuses peuvent être composées uniquement par des murs – structures murales –, par des poteaux – structures ponctuelles – ou simultanément par des murs et des poteaux – structures mixtes (fig. 4).

Les caractères typologiques décrits jusqu'à maintenant sont des indicateurs pour un *premier classement des objets étudiés*. Ces signes apparaissent systématiquement en dessous du plan de situation dans la mise en forme de nos fiches.

Un premier corpus: les bâtiments lausannois des années 30

Une recherche exhaustive sur les logements collectifs lausannois des années 20 et 30 reste à faire.² Beaucoup d'inconnues persistent qu'il faudrait éclaircir par des études interdisciplinaires confrontant des données urbanistiques, architecturales, économiques et sociales.

Le contexte lausannois de l'entre-deux-guerres est particulièrement complexe. Dès 1931, le nombre d'appartements terminés double par rapport à l'année précédente et ceci jusqu'à la fin de 1934.³ Cette situation paradoxale d'une activité intense de l'immobilier en pleine crise semble correspondre davantage à des placements massifs de capitaux qu'à des besoins réels de logements, dont un grand nombre reste vide. Mais pouvons-nous confirmer le fait que cette activité a été «... souvent chaotique et désordonnée par insuffisance d'études et de mise au point et rapidité excessive d'exécution...» et «... qu'à la faveur d'une prospérité plus apparente que réelle, les qualités de la production se sont émoussées...».⁴

D'autres questions doivent être posées: quelles sont les filières d'influences des architectes, leur formation, leurs références pour les projets? Quelle est la commande de ses réalisations? Existe-t-il à proprement dire une «modernité» des logements lausannois de cette période? Pouvons-nous la définir?

Bien entendu, les fiches typologiques ne peuvent pas répondre à l'ensemble de ces interrogations car leur discours se limite volontairement aux champs spécifiques de l'urbanisme et de l'architecture. Néanmoins l'étude d'une trentaine d'objets selon la méthode exposée nous a permis de faire ressortir quelques permanences dans l'organisation spatiale des appartements:

Caractères distributifs – l'analyse se base sur les liaisons fonctionnelles entre les espaces et les positions des espaces d'eau, ceci en relation avec l'ensoleillement. Cette façon de faire, introduite par les recherches typologiques du mouvement moderne (notamment les études de A. Klein, dont

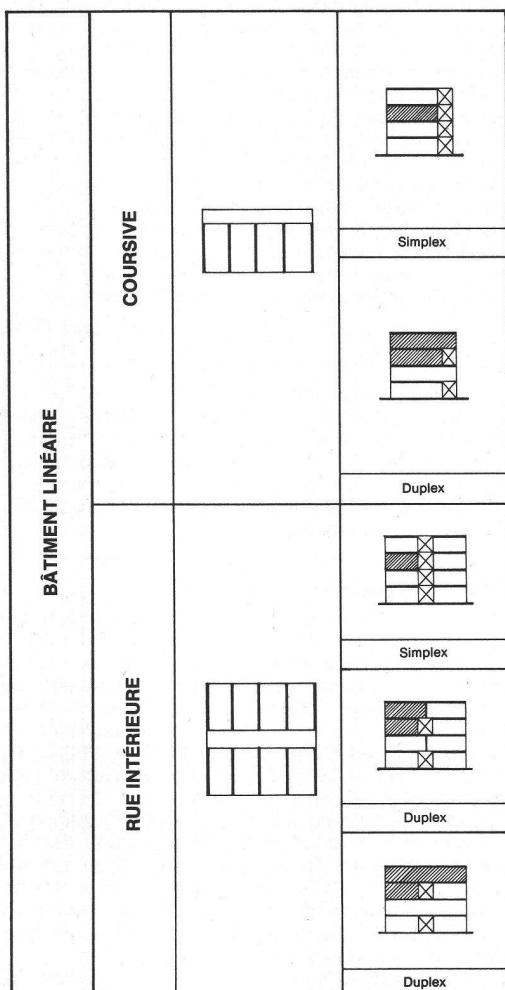


Fig. 3 – Classement typologique – bâtiment linéaire et distributions horizontales. (Dessin de l'auteur.)

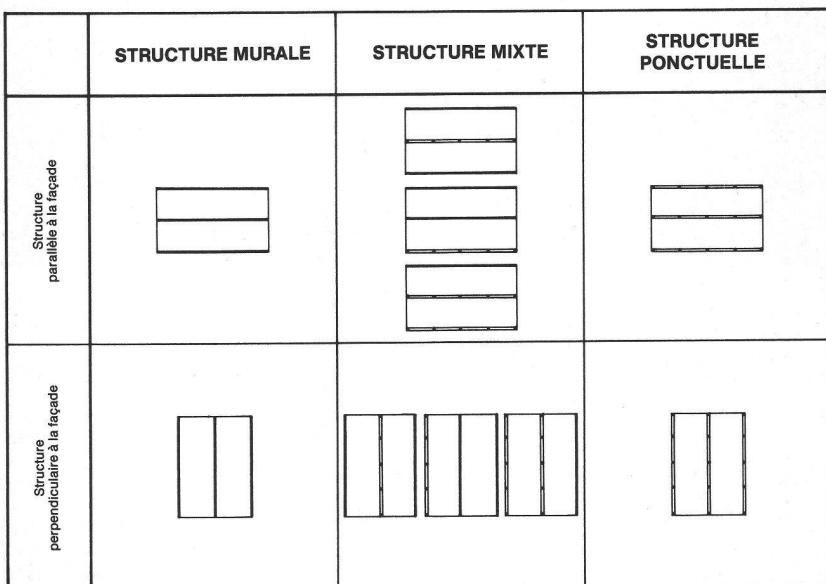


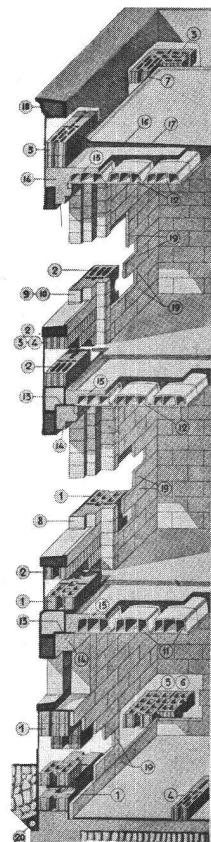
Fig. 4 – Classement typologique – structures portantes. (Dessin de l'auteur.)

COUPE
d'un bâtiment construit avec
Briques creuses
à matelas d'air

1. Brique à matelas d'air isolant, pour murs de 10 cm. d'épaisseur, s'emploie pour les étages inférieurs et pour le sol des bâtiments de plusieurs étages.
2. Brique à matelas d'air isolant, pour murs de 30 cm. d'épaisseur, utilisée pour les étages inférieurs des bâtiments de 3 étages ainsi que pour les étages du milieu des bâtiments de 4 et 5 étages, moyens, contre-cours, etc.
3. Brique à matelas d'air isolant, pour murs de 25 cm. d'épaisseur, utilisée pour les étages et pour les étages supérieurs des bâtiments locatifs, moyens, contre-cours, etc.
4. Brique à matelas d'air isolant, pour murs de 20 cm. d'épaisseur, pour petites maisons, garages, moyens, contre-cours, etc., et pour combles des bâtiments de plusieurs étages.
- 5, 6, 7. Angles croisés.
- 8, 9, 10. Briques spéciales à matelas d'air isolant, pour les ouvertures de fenêtres et de portes, appartenant avec les briques de fonds.
- 11, 12. Hourdis creux en pierre ponce, pour planchers insinués, formant plafond et coffrage du béton armé des planchers.
13. Matériaux d'isolation, contre le froid, la chaleur et la sonorité. (Célotex, Insulite, etc.)
14. Ceinture en béton armé, pour liaison des murs et planchers.
15. Dalle du plancher en béton armé.
16. Chape en ciment.
17. Couverture imperméable pr. toitures-terrasses.
18. Corniche en béton ou en briques creuses formant saillie.
19. Cloisons de séparation de chambres, d'isolation de murs extérieurs, s'exécutant en briques de scories en pierre ponce, de diverses dimensions, en briques creuses de 20×40 cm. et 4 et 5 cm. d'épaisseur, en panneaux de 25×50 cm. en toutes épaisseurs.
20. Tuyaux en ciment, pour drainage.

Cliché obligatoirement mis à disposition par
Clementa S. A., Neuchâtel et Lausanne.

Fig. 5 – Le manuel de la construction – extrait de «Comment dois-je construire ma maison». (Ed. Zénith, Lausanne 1932.)



nous reprenons ici quelques classifications et dont nous nous inspirons pour l'expression graphique), nous semble être en adéquation avec le degré d'analyse des fiches, et à son application à ce premier ensemble de logements des années 30. Un schéma revient d'une façon constante: la position de la cuisine attenante à la cage d'escalier située en façade. Le groupement facilite la position des gaines et la circulation verticale des fluides, et rapproche la cuisine de l'entrée. Ce dis-

lumière naturelle, mais proches des chambres à coucher.

Caractères constructifs – sauf pour quelques exceptions, un même procédé de construction est adopté: façades murales porteuses et murs de refend intérieur (ou poteaux). Ce dispositif courant est illustré par la figure 5, extraite du manuel «Comment dois-je construire ma maison»: la structure verticale porteuse est constituée de murs en briques à matelas d'air isolant, ceinturés par un chaînage, qui supportent des planchers à hourdis en pierre ponce sur lesquels est coulé du béton armé. Cette façon de faire n'utilise pas le béton selon ses possibilités réelles, les portées restant équivalentes à celles appliquées lors de l'utilisation du bois.

Par ailleurs, l'analyse des caractères constructifs des plans de logement nous confirme que les lois de construction ne sont pas une règle pour l'établissement des plans: les travées sont inégales et la position des porteurs est dictée par la répartition des parois internes ou par la correspondance aux rythmes de la façade. Au fond les éléments porteurs ne définissent pas les espaces (poteaux cachés par des galanages, murs porteurs non exprimés), mais plutôt subissent la loi de la définition fonctionnelle et dimensionnelle des espaces.

Caractères dimensionnels – tracé régulateur – les caractères dimensionnels dépendent bien entendu des caractères constructifs énoncés. Pour la plupart des cas étudiés les dimensions générales d'un groupement des appartements correspondent à un large développement des façades par rapport à une profondeur moyenne de logements.

La recherche de quelques règles de composition (que nous appelons ici le tracé régulateur) nous a conduits à observer quelques traits communs à plusieurs projets: la différence entre les fonctions de service, dimensionnées selon les besoins spécifiques, et les fonctions nobles (salon, salle à manger, chambre principale) ayant toutes approximativement la même largeur (4 m), disposées selon un rythme répétitif. Cette différenciation est accentuée par l'importance d'une trame centrale qui accueille les paliers d'immeuble, les halls des appartements et les salles de bains. Ces caractéristiques spécifiques se reflètent sur l'expression des façades: celle de service est très souvent rythmée par la répétition de la cage d'escalier en saillie et les balcons des cuisines. Par contre la façade noble présente un rythme régulier A/B/A de pleins et de vides, de saillies et balcons.

Bruno Marchand, ITHA

J'aimerais remercier M^{me} Zürcher et M. Lienhard, au Musée de l'Elysée, M. Coutaz, des Archives de la Ville de Lausanne, et MM. Boelli et Loewer, de la Police des constructions de Lausanne, de m'avoir permis de consulter des documents d'archives et de les reproduire pour cette publication.

Notes de lecture

¹ cf. Jean-Marc Lamunière: «Le classement typologique en architecture», *Habitation*, 1988, 10.

² Nous aimerais citer quelques travaux importants qui étudient soit le logement en Suisse romande soit la période des années 20 ou 30: le récent «Le seuil franchi... logement populaire et vie quotidienne en Suisse romande 1860–1960», Ed. Georg, Genève 1986, de Roderick Lawrence; l'indispensable «Propre en ordre», Ed. d'En Bas, Lausanne 1979, de Geneviève Heller; le magistral «Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse», Ed. L'Age d'Homme, Lausanne 1975, de Jacques Gubler, et les travaux de Gilles Barbeau dont l'article «Exemples d'habitations ouvrières au tournant du siècle», *Werk/Oeuvre*, 1976, 5.

³ cf. M. Pierre Emery: «Evolution du marché du logement de 1928 à 1948», *Habitation*, 1948, 10.

⁴ cf. P. Varenchon: «1933-1934. A propos de la crise», *Bâtir*, 1933, 10.



Fig. 6 – Photo de chantier d'un immeuble à l'avenue de Rumine, 1933.
(Photo des archives du Musée de l'Elysée, fonds de Jongh.)

positif largement utilisé, surtout par les orientations nord-sud, rythme la façade et trouve son expression dans le jeu des contrastes entre les circulations verticales en saillie et les horizontales des balcons des cuisines.

La position fixe de la cuisine a comme conséquence une disposition de fonctions traversante, les pièces nobles (salon, salle à manger) se situant sur la face opposée (très souvent la façade sud).

Une autre caractéristique des logements étudiés est la présence d'un hall important, habitable, très souvent mis en valeur par une cheminée (dans les logements bourgeois). C'est un facteur révélateur d'une pratique sociale locale, au même titre que la position des salles de bains à l'intérieur, sans